RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Parcoursup.fr

@parcoursupinfo

@parcoursupinfo

@etudiantgouv

6 engagements au service des usagers

- **L'exhaustivité : Parcoursup vous permet de découvrir toutes les formations supérieures qui sont reconnues par l'Etat. 21 000 formations référencées**

  Des formations sous statut étudiant et des formations en apprentissage

- **La simplicité : Parcoursup simplifie vos démarches pour vous permettre de vous concentrer sur votre projet d'orientation**

  Parcoursup, c'est 1 procédure dématérialisée, 1 calendrier unique et 1 seul dossier à constituer

  Parcoursup, c'est un cadre de présentation des formations homogène pour **trouver rapidement les informations essentielles**, pour **connaitre les chiffres clés** de la session précédente

- **La liberté de choix : Parcoursup vous permet de choisir librement les formations qui vous intéressent**

  Vous formulez vos vœux **sans les classer**. Vous choisissez votre formation en fonction des propositions d'admission que vous recevez, à partir du 1er juin 2023. **Vous avez le dernier mot**

  Important : Parcoursup ne fait pas l'analyse des candidatures : ce sont les enseignants des formations du supérieur qui définissent les critères, examinent votre dossier, font des propositions auxquelles vous répondez

- **La transparence, une priorité, pour vous permettre d'affiner votre projet et d'estimer vos chances**

  Nouveauté 2023 : Parcoursup permet de visualiser **les critères d'analyse des candidatures qu'utiliseront les formations du supérieur**. Parcoursup permet de consulter des **conseils des enseignants du supérieur** sur les parcours recommandés au lycée ou encore sur la manière de faire votre candidature. Parcoursup fournit des données sur la session précédente (profils de candidats classés ; rythme d'envoi des propositions) pour **anticiper le déroulement de la phase d'admission**

- **L'accompagnement personnalisé tout au long de la procédure, pour vous aider**

  Vous n'êtes pas seuls pour faire vos choix : vous êtes accompagné, au lycée, via la plateforme, pour élaborer votre projet, faire des vœux, choisir votre formation. Si vous n'avez pas reçu de proposition, les recteurs proposent un accompagnement pour vous aider.

- **La prise en compte de votre profil pour favoriser l'égalité d'accès et de réussite des étudiants**

  Parcoursup promeut le développement des parcours personnalisés (Oui-Si) à l'université pour favoriser la réussite des étudiants. Parcoursup met en œuvre des actions ciblées pour l'accès au supérieur des lycéens boursiers, professionnels ou technologiques.

  Parcoursup prend en compte les situations particulières tels les candidats en situation de handicap ou les sportifs de haut niveau

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Le calendrier 2023 en 3 étapes

2

18 Janvier 2023 > 9 Mars 2023 > 6 Avril 2023
Je m'inscris pour formuler mes voeux et finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

DU 18 JANVIER AU 9 MARS

- Je m'inscris sur Parcoursup pour créer mon dossier candidat.
- **Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux** (avec possibilité de sous-voeux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 9 mars 2023 : dernier jour pour formuler mes vœux.

JEUDI 6 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer chacun de mes vœux.**

FÉVRIER - MARS

2e conseil de classe : *chaque vœu que je formule fait l'objet d'une* ***fiche Avenir*** *comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.*

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur Parcoursup pour vous guider à chaque étape

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

Parmi les 21 000 formations dispensant de diplômes reconnus par l'État disponibles via le moteur de recherche de formation :

- **Des formations non sélectives** : les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)

- **Des formations sélectives :** classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport…

- **Des formations en apprentissage**

Des informations utiles à consulter sur chaque fiche formation : le taux d'accès, les critères et leur importance, le statut de l'établissement (public/privé), la nature de la formation (sélective /non sélective), les candidats classés en 2022, les frais de scolarité, les débouchés et possibilités de poursuite d'études…

Des outils pour préparer votre projet d'orientation

Terminales2022-2023.fr :

Retrouvez toutes les informations sélectionnées par l'Onisep sur les filières, les formations, les métiers

Parcoursup.fr :

- Le moteur de recherche Parcoursup rénové en 2023
- un accès vers d'autres sites numériques d'aide à l'orientation et un lien vers le site de votre Région

LE BON REFLEXE : S'INFORMER, ECHANGER

Live Parcoursup :
Programme à retrouver sur la page d'accueil de parcoursup.fr

Echanger avec des professionnels dans votre lycée

- Votre professeur principal
- Les Psy-En

Echanger avec les formations

(contact et dates à retrouver sur Parcoursup)

- Responsables de formations et étudiants ambassadeurs
- Lors des journées portes ouvertes et salons avec conférences thématiques

Consulter les ressources en ligne de nos partenaires

(accessibles gratuitement depuis la page d'accueil parcoursup.fr)

S'inscrire sur Parcoursup

- **Une adresse mail valide et consultée régulièrement :** pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

- **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) ou **INAA** (en lycée agricole) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat.

À noter pour les lycées français à l'étranger : l'établissement fournit l'identifiant à utiliser pour créer son dossier.

Conseil aux parents ou tuteurs légaux **:** vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances.

Les principales règles à retenir

- Jusqu'à **10 vœux et 10 vœux supplémentaires** pour des formations en apprentissage

- Possibilité de faire **des sous-vœux pour certaines filières** (classes prépa, BTS, BUT, école de commerce, d'ingénieurs, IFSI…)

- **Les vœux sont formulés librement par les candidats (pas de classement par ordre de priorité)**: une réponse pour chaque vœu formulé

- **La date de formulation du vœu n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier

- **Chaque formation n'a connaissance que des vœux formulés pour elle**
(elle ne connait pas les autres vœux formulés par les candidats)

- **Quand un candidat accepte une formation, il a toujours la possibilité de conserver des vœux pour lesquels il est en liste d'attente** et qui l'intéressent davantage

Les éléments transmis aux formations du supérieur

- **le projet de formation motivé**
- **les pièces complémentaires demandées par certaines formations**
- **la rubrique Activités et centres d'intérêt**
- **la fiche Avenir renseignée par le lycée**
- **Des informations sur votre parcours spécifique (sections européennes, internationales ou bi-bac) ou votre participation aux cordées de la réussite (seulement si vous le souhaitez)**

- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
  - **Année de première** : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
  - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1er semestre), notes des épreuves terminales des deux enseignements de spécialité (pour les lycéens généraux et technologiques)

Nouveauté 2023 : vos résultats au baccalauréat mieux pris en compte

3

1er Juin 2023 > 13 Juillet 2023

Je reçois les réponses des formations et je décide

JEUDI 1er JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

JEUDI 15 JUIN

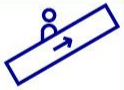

La **phase d'admission complémentaire** est ouverte. Jusqu'au 12 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.

MARDI 4 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.

À PARTIR DU 1er JUIN

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).

JEUDI 13 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

Des services pour vous informer et répondre à vos questions tout au long de la procédure

- **Le numéro vert (à partir du 18 janvier 2023) : 0 800 400 070**
  (Numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur Parcoursup.fr)

- **La messagerie contact** depuis le dossier Parcoursup

- **Les réseaux sociaux (Instagram, Twitter, Facebook) pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils**